



**ASSOCIATION FRANCAISE POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER**

**Siège social :**

Laboratoire d'archéologie  
de l'Ecole Normale Supérieure  
45 rue d'Ulm  
75005 PARIS

**Secrétariat :**

Marie-Jeanne Lambert  
65 chemin de Mancy  
39000 LONS-LE-SAUNIER  
tél : 03 84 47 32 39  
mj Lambert@wanadoo.fr

**Association Française  
pour l'Etude de l'Age du Fer**

Bulletin n°23  
2005

A.F.E.A.F.

## SOMMAIRE

**Communications de la journée d'information  
du 29 janvier 2005  
( Ecole Normale Supérieure, Paris)**

**Organisation de la journée  
par Christine Jouannet**

**Textes collectés et mis en forme  
par François Malrain**  
INRAP UMR 7041 ArScAn

- > Alain DAUBIGNEY : Le mot du président
  
- > MARECHAL Denis : Venette " le Bois de Plaisance " II (Oise) :  
Une ferme de La Tène finale D 1. ....p. 5
  
- > TANGUY Daniel : L'habitat de Kerven Teignouse à Inguiniel (Morbihan).  
Nouvelles données. ....p. 7
  
- > COURBOT-DEWERDT Cécilia : L'évolution des établissements ruraux gaulois  
et gallo-romain précoce de l'ouest de la Gaule (I<sup>er</sup> s. av. J.C.-II<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.) :  
Les apports de l'archéologie préventive. ....p. 9
  
- > DESBROSSE Vincent : Deux sites de stockage à Bazancourt - Pomacle,  
en Champagne crayeuse. ....p.13
  
- > LARUAZ Jean-Marie : Recherches sur la naissance de l'urbanisation en Loire moyenne  
à la fin de l'âge du Fer. ....p.15
  
- > CHIMIER Jean-Philippe, ROBERT Gaëlle : La structure 4 du site du " Travoir "  
à Montierchaume (Indre). Présentation de l'étude architecturale en cours. ....p.19
  
- > TOLEDO-I-MUR Assumpcio : Un atelier de bronzier spécialisé dans la fabrication de flans  
monétaires dans un habitat rural du II<sup>ème</sup> âge du Fer. Les Rochereaux, Migné-Auxances (Vienne)..p.21
  
- > JOYEUX Pascal, HERMENT Hervé, FRERE Stéphane, RIQUIER Sandrine :  
Ovins et rapaces : des dépôts d'animaux à Orléans (Loiret) .....p.23
  
- > GRUEL Katherine, BROUQUIER-REDDÉ V. :  
Le sanctuaire de Mars Mullo (V<sup>e</sup> s. av. -IV<sup>e</sup> ap. J.-C.) sur la cité des Aulerques Cénomans.  
Premier bilan sur les niveaux protohistoriques. Allonnes, La Forêtterie (Sarthe). ....p.27
  
- > LEJARS Thierry, PERNET Lionel : Campagnes de fouille 2003-2004 :  
Le sanctuaire d'Aunou-sur-Orne (Orne) .....p.29
  
- > POISSONIER Bertrand, GOMEZ de SOTO José :  
Le site de la Renaîtrie à Châtellerault (Vienne) et les débuts de la Tène ancienne en Poitou. ....p.31
  
- > GRUAT Philippe, MARCHAND Georges : L'enceinte protohistorique du Puech de Mus  
à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) : Campagne 2004. ....p.35
  
- > DELNEF Hélène : Les céramiques en forme de ciste et de situle en Europe celtique, VII<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. :  
typologie et fonctions. Quelques résultats. ....p.39
  
- > LANDOLT Michaël : La nécropole hallstattienne de Chaillon (Meuse) .....p.41
  
- > TRIBOULOT Bertrand : Organisation spatiale, chronologie et hiérarchie des nécropoles  
de tumulus dans le Nord-Est de la France et en Sarre au Premier âge du Fer. ....p.45
  
- > TOUPET Christophe : Vers une géométrie des enclos quadrangulaires du Deuxième âge du Fer  
à partir du cas des enclos de Bruyères-sur-Oise (Val-d'Oise) .....p.49
  
- > TOUPET Christophe, MANCEAU Christopher :  
Premier sondage sur l'éperon barré de Nucourt (Val-d'Oise) .....p.53

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis,

Quelques souvenirs ne font jamais mal, pour mieux se projeter dans l'avenir.

La perspective de créer une "Association d'Étude de l'Age du Fer en France" s'est décidée à Paris (ENS) le 20 octobre 1982, dans une réunion tenue à l'initiative d'Alain Duval, alors Conservateur au MAN. Parmi les autres "garnements" présents, on trouvait, ce jour-là, outre Jacques-Pierre Millotte, Anne Colin, Jean-Loup Flouest, José Gomez, Bernard Lambot, Patrice Méniel, Michel Vaginay, restés membres actuels de notre Conseil d'Administration.

C'est le 10 janvier 1983 que l'acte de naissance officiel de l'A.F.E.A.F. "Association Française pour l'Étude de l'Age du Fer" (loi 1901) était publié au Journal Officiel ; on pouvait y adhérer contre 50 francs. Ses Président et Secrétaire Général étaient respectivement Jacques-Pierre Millotte et Alain Duval.

1983, c'était aussi l'année du colloque de Rully organisé par Louis Bonnamour et J.-P. Guillaumet, autres membres fondateurs ; pour l'anecdote, A. Daubigney et J.-P. Guillaumet s'y voyaient fustigés d'avoir osé proclamer laténienne une entrave que d'autres (et non des moindres) voulaient voir romaine. L'avenir (et comme Déchelette l'avait prédit) donnera raison aux tenants de l'hypothèse haute (La Tène D). Dans ce même colloque (de la côte châlonnaise...), un congressiste fut, une nuit, violemment frappé par un radiateur errant sans précaution dans un escalier.

Attention ! Ce colloque 1983 (vallée de la Saône et paléoméallurgie) n'était pas le premier colloque de l'AFEAF nouvellement créée, mais officiellement le 7e (6e supplément à la RAE, 1985) d'une série inaugurée dès 1977, à Sens, avec un colloque "Sénons" publié à Auxerre, en 1979, sous la direction de Cl. et D. Mordant. Ceci explique pourquoi l'AFEAF est en réalité plus vieille que ne l'indique son état civil.

C'est en mai 1994, à Winchester, qu'Alain Duval devenait Président de l'AFEAF, tandis que Marie-Jeanne Lambert, sans rien demander, parvenait au poste de Secrétaire Générale qu'elle continue d'occuper aujourd'hui. Et, c'est en mai 1995, à Troyes, que "Papy" fut élu Président d'honneur par acclamation.

1996 verra d'autres bouleversements, avec le départ d'Alain Duval comme DRAC à La Réunion et l'élection d'Alain Daubigney à la Présidence de l'AFEAF, le 18 mai. À cette date, étaient Vice-Président Jean-Loup Flouest (jusqu'en 2003), Trésorier, Sylvain Collet (jusqu'en mai 1997), Secrétaire Générale, Marie-Jeanne Lambert. Le CA était par ailleurs constitué de John Collis, Alain Duval, Cynthia Dunning, Philippe Gruat, Jean-Paul Le Bihan, Bernard Lambot, Sylvie Lourdaux (trésorière de 1997 à 2003), Patrice Méniel (trésorier adjoint), J.-P. Millotte, Patrick Pion, Claire Soyer, Michel Vaginay (relations avec la SDA), Stéphane Verger (publications), Anne Villard.

L'année 1997 fut marquée par "l'affaire de Rodez" ; Rodez, où l'AFEAF devait précisément tenir son colloque ; inutile d'insister sur la difficulté qui fût la nôtre (celle de l'organisateur, du CA, du Président) pour gérer le moins mal possible l'événement. Le colloque fut déplacé à Conques, où, on s'en souvient, j'avais prononcé le discours le plus court (deux mots) de mes mandats de Président.

En mai 1998, Alain Duval devenait, sur ma proposition, président d'Honneur de l'AFEAF, lors de l'AG de Gérone (Catalogne). De cette date à 2005, d'autres administrateurs que ceux que j'ai déjà nommés ont participé au CA et pris leur place dans des missions souvent difficiles ; Laurent Olivier, Christine Jouannet (Journée d'Actualité depuis 2000), André Rapin, Jean Chausserie-Laprée, Guy San Juan, François Malrain (Secrétaire Adjoint, Bulletin depuis 2001), José Gomez de Soto (Vice-Président à partir de 2003), Aline Bataille (Publications), Bertrand Behague (Internet), Anne Colin (Communication), Marion Saurel, Pierre-Yves Milcent. À tous il faut dire merci, et tout particulièrement à ceux qui se chargent de missions aussi lourdes qu'engageantes.

**VENETTE " LE BOIS DE PLAISANCE " II (OISE) :  
UNE FERME DE LA TÈNE FINALE D 1.**

**DENIS MARÉCHAL\***  
CRAVO/INRAP Nord/Picardie

Rien n'a été facile, ni tranquille pour le CA, le Bureau et le Président ; ce ne le sera pas moins dans l'avenir. Au total, l'expérience prouve qu'un vrai fonctionnement démocratique et confraternel de nos instances constitue l'une des meilleures garanties de la cohésion de l'AFEAF et de son développement. Je rappelle aussi que dans les quelque 200 membres qui forment l'Association et la vingtaine de bénévoles qui l'administrent se retrouvent - sans que l'on ait plus jamais parlé de "quota" - toutes les composantes de l'Archéologie nationale et internationale.

Jacques-Pierre Millotte nous a quitté le 12 février 2002.

Je veux, dans ce mot rendre également un hommage particulier à tous les organisateurs et éditeurs de colloque, tant leur tâche est rude. Je m'en tiendrai à ceux qui nous ont occupé de plus près dans la petite décennie qui vient de s'écouler : Nevers 1993 avec Didier Maranski et Vincent Guichard ; Winchester 1994 avec John Collis ; Troyes 1995 avec Alain Villes ; Colmar 1996 avec Suzanne Plouin ; Conques 1997 avec Philippe Gruat, Bernard Dedet, Georges Marchand et Martine Schwaller ; Gérone 1998 avec Enriqueta Pons ; Nantes 1999 avec Bernard Mandy, Patrick Pion et Michel Vaginay ; Martigues 2000 avec Jean Chausserie Laprée, Dominique Garcia et Florence Verdin ; Charleville-Maizières 2001 avec Bernard Lambot et Patrice Méniel (qui tiennent le record de publication dans le délai d'un an) ; Saint-Denis 2002 avec Olivier Buchsenschutz et Alain Bulard ; Clermont-Ferrand 2003 avec Christine Jouannet ; Toulouse 2004 avec Michel Vaginay et Lionel Izac-Imbert ; Bienne 2005 avec Cynthia Dunning, Philippe Barral, Gilbert Kaenel, Marie-Jeanne Lambert et moi-même.

Les neuf premiers colloques cités sont publiés. Si tout va bien les trois derniers seront publiés avant 2007. Le prochain CA (mai 2005) sera consacré au "cadrage" des colloques. Leur programmation est assurée - touchons du bois - jusqu'en 2009 : voilà de beaux rendez-vous qui s'annoncent.

Besançon, le 20 février 2005.

Alain Daubigny,  
Président de l'AFEAF.  
Professeur à l'Université de Franche-Comté.

Localisé à 1,25 km sur le plateau crayeux dominant la vallée de l'Oise distante de 1,5 km ; le site est implanté plus précisément en rebord d'un vallon sec, parallèlement aux courbes de niveau.

La fouille, sur cette parcelle décapée de 2,6 ha, a suivi un protocole classique sur ce type d'implantation. Après avoir sondé les fossés manuellement tous les 10 mètres, ils ont été vidés à la pelle mécanique ou à la main selon les gabarits. Il faut rappeler que seule une fouille exhaustive peut apporter des informations pertinentes sur l'interprétation de ce type d'établissement (Malrain 1996 et 2000).

L'occupation laténienne paraît élaborée puisque se distingue trois enclos emboîtés. Le plus petit (A) mesure environ 2020 m<sup>2</sup>. De forme quadrangulaire, de légers renflements centraux sont perceptibles au niveau des côtés nord et sud. C'est d'ailleurs à ces endroits que des entrées, larges de 2 m au minimum, sont disposées. Deux concentrations de trous de poteaux témoignent de l'existence de constructions qui se situent dans la moitié occidentale de l'enclos, près du bord des fossés. Les plans restent toutefois incomplets. Il faut indiquer ici que le curage du fossé 292 a livré la plus grosse quantité de mobilier du site, or aucunes traces conservées de constructions n'existe à proximité.

Le second enclos, toujours irrégulier (B), s'appuie sur le précédent. Une ouverture, principale, a été aménagée en profitant de l'angle du fossé 292/134 ; elle atteint près de 5,5 m de large. Cinq édifices s'inscrivent dans l'espace de 2010 m<sup>2</sup> délimité par les fossés dont ils sont distants de 4 m. L'hypothèse d'un talus interne peut une nouvelle fois être avancée. Trois bâtiments au plan carré et de faible surface s'assimilent à des greniers. À moins de 8 m de l'entrée, il se perçoit un vaste édifice sur 6 poteaux (conservés sur 10 cm de profondeur !) alors qu'une dense concentration d'une dizaine d'autres plus imposants rend compte d'une construction particulière mais au plan improbable (tour ?). Enfin, le dernier enclos (C), incomplet, s'imbrique aussi aux autres. Les 4425 m<sup>2</sup> supplémentaires donnent à l'ensemble une surface minimale avoisinant 8450m<sup>2</sup>. Un accès existe à l'ouest, dont la largeur dépasse 3 m. Un second passage a été repéré à l'angle des fossés 203 et 204.. On notera que cet enclos est subdivisé probablement par un petit fossé (C') qui s'aligne sur un tronçon préexistant. Deux fours bilobés (198/199) se localisent dans cet espace.

Les fossés sont larges de 0,6 à 1 m et profonds de 0,4 à 0,7 m pour un profil avec des parois inclinées et un fond plat. Le comblement se résume souvent à trois strates. L'examen préliminaire du mobilier, qui se concentre dans la couche moyenne du remplissage, indique des rejets détritiques classiques et permet d'attribuer cette occupation à La Tène D1.

Le site de Venette se localise à moins de 1 km de celui " contemporain " de Jaux " le Camp du Roi " (Malrain et al. 1996). La surveillance des différents projets d'aménagements sur ces deux communes depuis plusieurs années indique une forte densité d'occupation à cette période localement. Il faudra donc attendre les fouilles futures et les études en découlant pour affiner la chronologie et savoir si ces implantations sont synchrones ou non, ce qui complèterait l'interprétation du fonctionnement de cette micro-aire géographique.

L'archéologie préventive sur ces " modestes " sites ruraux vise à l'analyse d'un terroir en cumulant, patiemment, au fil des années les données. Seul un travail collectif mené sur le long terme, combinant les études de mobilier, environnementales et du paysage demeure pertinent pour progresser dans la compréhension de la mise en valeur de la campagne.

Il ne faudrait donc pas, a contrario, que cette archéologie se résume à la juxtaposition de " beaux " plans impressionnants " mais dénués de toutes autres informations... par manque de moyens et de temps d'études...

\* CRAVO/INRAP Nord/Picardie 101 rue de la République 60350 Thourotte  
denis.marechal@inrap.fr

**L'ÉVOLUTION DES ÉTABLISSEMENTS RURAUX GAULOIS  
ET GALLO-ROMAIN PRÉCOCE  
DE L'OUEST DE LA GAULE (I<sup>ER</sup> S. AV. J.C.-II<sup>ÈME</sup> S. AP. J.-C.)  
LES APPORTS DE L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE**

**CÉCILIA COURBOT-DEWERDT \***

Cela dit, l'opération 2004 portait sur l'angle de l'enclos est. Compte tenu des mauvaises conditions météorologiques, nous n'avons pas pu achever le programme prévu pour cette année. La surface étudiée est assez restreinte, 120m<sup>2</sup>. L'emprise du talus interne se manifeste par l'absence de structures sur une largeur de 3,50mètres. Ces dernières sont visibles sur 60 m<sup>2</sup>. Trois zones de cendres et de charbon se distinguent nettement. Dans l'une d'entre elles on reconnaît un foyer, long de 60cm pour une largeur de 50cm. De petits fragments de scories sont issus de l'intérieur du foyer. Les pierres placées de chant indiquent probablement deux autres foyers plus au nord. La fouille du secteur n'est pas achevée mais la présence dans cette zone d'un ensemble composé d'au moins trois foyers installés sur un même axe dans une petite dépression est très probable. Il peut s'agir d'un atelier lié au travail du fer.

Cette installation complète les d'indices provenant essentiellement des fossés de limites de l'enclos est.

De nombreux creusets de bronzier ainsi qu'un minuscule creuset d'orfèvre proviennent par exemple du fossé de séparation avec l'enclos central. Des scories sont issues des bordures externes de l'enclos et leur répartition globale sur l'ensemble du site favorise nettement l'enclos est.

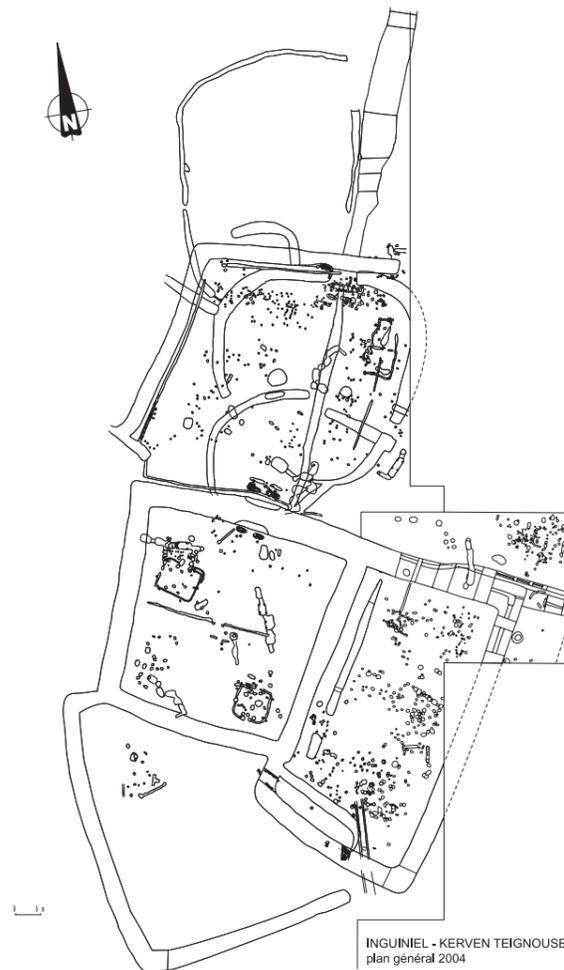
En 2004, deux instruments de fer sont issus du comblement supérieur du fossé nord.

Il s'agit d'un instrument aratoire doté d'une douille longue de 15 cm, d'un diamètre de 35mm et d'un plateau très usé de 18 sur 25 cm. Le second objet est une pince de forgeron bien préservée, longue de 52 cm.

Ces deux objets sont situés à moins de 10 mètres des foyers.

On doit aussi noter la présence d'un moule de bronzier découvert dans le même secteur, dans un fossé reliant l'enclos à la limite est du site.

Il n'est pas question pour autant de voir dans ces éléments les indices de la présence d'un site métallurgique mais plus vraisemblablement une activité assez restreinte directement liée aux besoins de l'habitat.



Cette notice présente différents aspects d'un travail de thèse portant sur " *L'évolution des établissements ruraux de la fin de l'âge du Fer à la mise en place du système des villae dans l'ouest de la Gaule (I<sup>er</sup> s. av. J.C.-II<sup>ème</sup> s. ap. J.-C.)* " soutenue en décembre 2004 à Paris I. Bien que cette recherche ait porté sur la période de transition La Tène finale/Haut-Empire entendue au sens large, les conclusions et les hypothèses exposées ici concerneront essentiellement les périodes de La Tène finale et gallo-romaine précoce, jusqu'à l'apparition des premiers établissements ruraux que l'on pourrait qualifier de *villae* gallo-romaines. Cette recherche s'est appuyée sur un inventaire des vestiges d'établissements ruraux gaulois et gallo-romains découverts à l'occasion de fouilles en Haute et Basse Normandie, Bretagne et Pays de la Loire, de manière à définir les caractéristiques architecturales, spatiales et agropastorales des fermes gauloises et gallo-romaines précoces pour la zone étudiée. Il fallait, en effet, disposer d'une meilleure connaissance de l'organisation des campagnes de La Tène finale et du Haut-Empire dans la zone étudiée pour pouvoir approcher les modalités des évolutions qui ont amené le passage d'un mode d'occupation du territoire rural à un autre. L'opposition classique de la ferme gauloise, avec son architecture en terre et bois, et de la *villa* gallo-romaine maçonnée paraissait trop stéréotypée pour permettre une analyse pertinente. Pour mieux aborder l'évolution des établissements ruraux gaulois et gallo-romains depuis la fin de La Tène finale jusqu'à la mise en place du système des *villae* dans l'ouest de la Gaule, les descriptions archéologiques des sites ont été mises en série afin d'identifier les points d'inflexion et les tendances longues des changements. Le retour à l'analyse du destin individuel des sites permet de mieux comprendre ces transformations et, donc, de proposer un premier récit des évolutions des établissements ruraux durant la période de transition La Tène finale/Haut-Empire.

Le corpus de données rassemblé est essentiellement constitué de rapports de fouilles d'archéologie préventive, dont une petite partie seulement a fait l'objet de publication sous forme d'articles monographiques ou thématiques. Les archives d'opération de sauvetage sont généralement considérées comme de qualité hétérogène, en fonction des conditions de leur production, et comme difficile d'utilisation car dépendant des travaux d'aménagement du territoire. Cependant, à l'issue d'une analyse minutieuse du corpus il a été possible d'identifier un certain nombre de biais et d'effets de source, ce qui a permis d'adapter les méthodes employées et les thèmes développés de manière à limiter les risques de surinterprétations ou de mauvaises interprétations. Ces précautions prises, travailler à partir de cette littérature grise permettaient de collecter des données provenant d'un grand nombre de sites, tout en disposant, pour chacun d'eux, d'une bonne information sur l'organisation, le phasage et la datation des occupations successives. La mise en série de 116 sites, soit 262 phases d'occupation et 168 enclos, a ainsi permis de dégager des types d'organisations des établissements ruraux gaulois et gallo-romains précoces ainsi que des périodes-clé dans les transformations constatées dans les campagnes de Gaule occidentale.

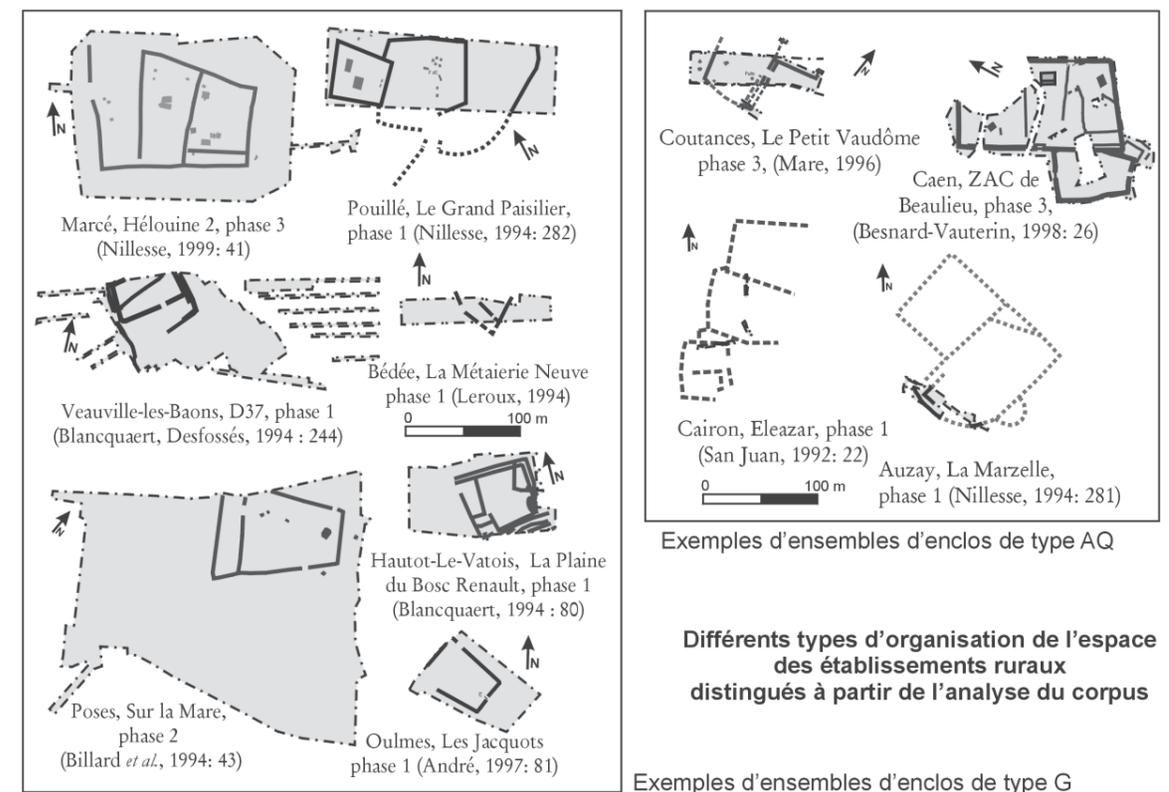
Au terme de l'analyse archéologique de ce corpus, en proposant pour certains aspects des éclairages ethnologiques, il est possible de proposer des éléments de caractérisation des fermes de La Tène finale dans l'ouest de la Gaule. De nombreux travaux ont déjà montré l'importance de l'enclos dans la structuration des fermes gauloises et gallo-romaines précoces et ce travail s'est ainsi attaché à l'étude de l'organisation spatiale des établissements ruraux et de leur environnement immédiat. Une typologie des enclos a pu être proposée, sur la base d'une analyse statistique des descriptions des systèmes d'enclos du corpus. Ces types comportent généralement des critères qui définissent une forme de l'enclos et d'organisation spatiale. Quatre grands systèmes d'enclos ont pu

\* cecilia.courbot@wanadoo.fr

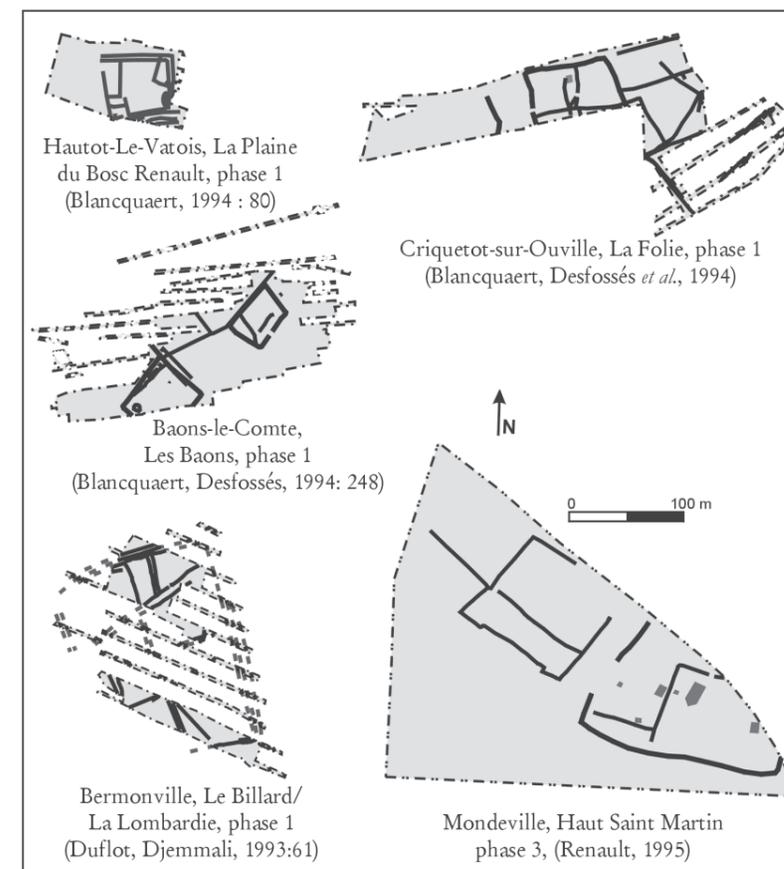
être distingués : les enclos isolés de forme rectangulaire (IS), les ensembles de deux enclos accolés dont l'un est de forme quadrangulaire rectilinéaire (AQ), les enclos à partitions internes intégrés dans un parcellaire (PO) et les enclos de forme rectangulaire ou trapèze avec une façade quel que soit son environnement (G). La moitié des enclos répertoriés peut ainsi être décrite par un des quatre types, les autres étant souvent connus de manière trop partielle pour être entièrement identifiés. Moins de 10% des enclos ne sont pas du tout caractérisés et correspondent à des organisations spatiales très diverses : enclos polygonaux, limites fossoyées courbes... Cette catégorisation des plans d'établissements ruraux ne doit cependant pas faire oublier la variabilité des plans au sein de chaque type et donc se comprendre comme une simple aide à l'analyse du fonctionnement de ces fermes, en privilégiant le retour systématique aux données primaires des sites considérés. Ainsi l'analyse de l'utilisation des différents espaces permet de mettre en évidence la délimitation d'une zone résidentielle de superficie relativement constante à l'époque gauloise autour de 0,3-0,4 hectares. Lorsqu'un même enclos définit habitat et activités domestiques, des partitions de l'espace redonnent le plus souvent la même superficie à la zone résidentielle, l'ensemble atteignant des superficies supérieures à l'hectare, notamment à l'époque gallo-romaine précoce. Il est ainsi possible de retrouver l'organisation de la cour de ferme traditionnelle avec un espace dédié à l'habitat et aux structures de vie et un autre destiné aux activités domestiques comme le stockage et la transformation des produits de l'agriculture et de l'élevage. L'habitat est le plus souvent composé d'une seule unité, même si quelques sites, souvent de plus grande importance hiérarchique, en comportent deux. Lorsque c'est le cas, ces deux résidences sont implantées au sein du même enclos, sans éléments archéologiques permettant de hiérarchiser l'importance de ces occupants. Les modèles de structurations sociales mis en évidence par les travaux de synthèse sur les établissements ruraux de Picardie ne semblent donc pas applicables pour l'ouest de la Gaule. Il existe bien une hiérarchie entre fermes qui se traduit archéologiquement par une organisation spatiale atypique, par un mobilier plus abondant et plus diversifié, des surfaces encloses plus importantes voire la présence de constructions, habitat et greniers, plus nombreuses.

Ces deux grands niveaux hiérarchiques dans les établissements ruraux paraissent, en outre, correspondre à deux types d'évolution. Les fermes ordinaires sont ainsi généralement créées au II<sup>ème</sup> ou au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et font peu l'objet de réaménagements jusqu'à la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Un phénomène de déplacement du cœur de l'habitat est alors presque systématiquement observé, qui se traduit, dans les fenêtres de fouilles, par une balance de création de sites et d'abandon positive et par des recoupements avec des fossés parcellaires. Le nombre d'établissements ruraux atteint alors un optimum pour la période et la région observée. Les quelques établissements plus importants apparaissent eux fondés plus tôt, dès le III<sup>ème</sup> s. av. J.-C. Pendant toute la période de La Tène finale, ils font l'objet de plusieurs réaménagements ou extensions successives. Ils sont, par ailleurs, abandonnés assez rapidement après la conquête césarienne sans qu'une occupation ultérieure ne soit perceptible, sinon sous forme d'un petit sanctuaire ou de fossés parcellaires. Il faut donc envisager soit un déplacement spatial plus important de ces habitats, en dehors des fenêtres de décapage, soit une modification de leur mode d'habitat.

Cependant, la résidence et les bâtiments de l'exploitation agricole n'étaient pas installés au centre d'un espace indifférencié. Le terroir des établissements ruraux gaulois était au moins partiellement organisé par des éléments de partitions, comme l'attestent les découvertes de fossés parcellaires. Ainsi, des enclos de parcage ou de pacage pour les animaux, comportant parfois une mare, ont été mis en évidence à distance des enclos de fermes gauloises, sur des terrains qualifiés actuellement d'hydromorphes. Sur d'autres sites, des espaces dédiés au bétail ont été découverts au sein même de l'établissement rural ou dans un enclos spécifique. Enfin, des micro-parcellaires centrés sur les fermes paraissent avoir organisé un espace limité autour de l'enclos d'habitat. Ces différentes structurations de l'espace ne sont pas en contradiction avec un territoire organisé à une échelle supérieure mais les divisions sous forme d'enclos ou de parcellaire ne semblent couvrir qu'une faible partie du territoire exploité par chaque ferme. Lorsque des données environnementales sont disponibles, les parcelles à proximité de l'habitat sont plutôt exploitées sous forme de pâtures ou de prairies de fauche. Il est aussi possible de mettre en évidence une transformation progressive de l'organisation territoriale des fermes, bien que celle-ci soit non linéaire. Elle se traduit en effet

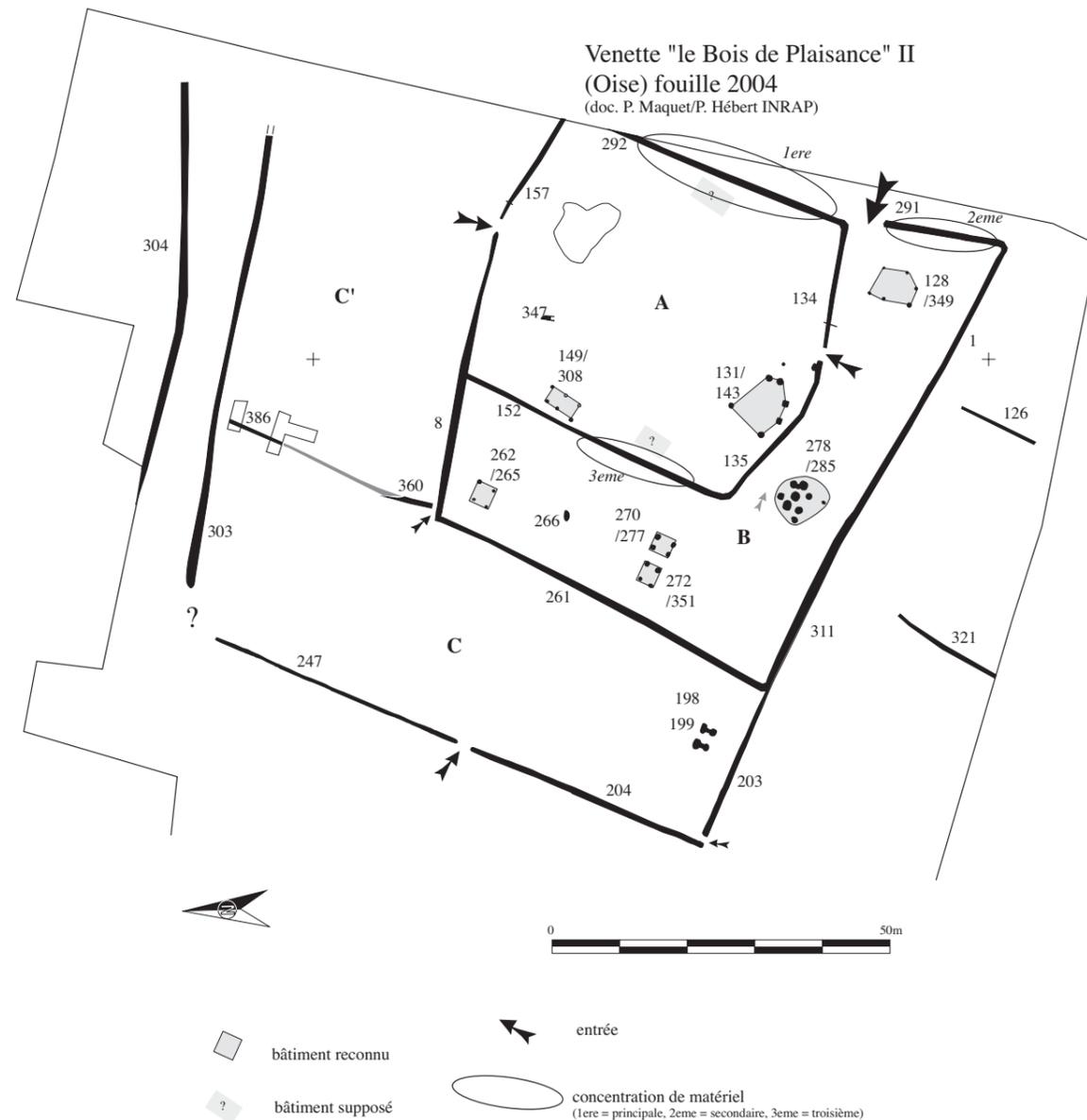


**Différents types d'organisation de l'espace des établissements ruraux distingués à partir de l'analyse du corpus**



## KERVEN TEIGNOUSE INGUINIEL NOUVELLES DONNÉES.

DANIEL TANGUY



### Bibliographie

**Malrain F., 1996** : Contribution à l'étude des fermes. In Marion S., Blancquaert G., (éd.), Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale, *Études d'Histoire et d'Archéologie* 6, ENS, Éditions Rue d'Ulm, p. 15-35.

**Malrain F., 2000** : Fonctionnement et hiérarchies des fermes dans la société gauloise du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la période romaine : l'apport des sites de la moyenne vallée de l'Oise. Thèse de doctorat, Université de Paris I, 435 p.

**Malrain F., Gransar F., Mattered V., Le Goff I., 1996** : Une ferme gauloise de La Tène finale et sa nécropole : Jaux " le Camp du Roi " (Oise). In : Actes de la Table-Ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), 21 et 22 oct. 1994, *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4, 1996, p. 245-306.

Cet habitat du second âge du fer fait l'objet d'une fouille programmée depuis 1992. L'origine de la recherche est liée à la présence d'une stèle signalant l'existence d'un cimetière à incinération. L'ampleur et l'intérêt des structures mises au jour ont rapidement orienté la recherche vers l'étude exhaustive d'un habitat.

Celui-ci est installé sur un replat dominant au nord la confluence de deux petits cours d'eau. Il est probable que l'ensemble de la zone délimitée naturellement par des dépressions plus ou moins importantes (surtout à l'ouest et au nord) soit concerné par le site (soit près de 5 hectares). La sécheresse de l'été 2003 nous a permis, pour la première fois, de repérer par photographies aériennes les limites de l'ensemble.

Les différents programmes ont mis en valeur l'évolution de l'habitat dès le début du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Rapidement et en schématisant quelque peu, on reconnaît trois grandes phases dans cette évolution.

De la première phase est datée la mise en place d'un petit enclos limité plus que protégé par un système de fossé talus. A cet habitat sont associées les premières structures souterraines installées à la périphérie de l'enclos.

Une seconde phase durant La Tène ancienne connaît l'extension de la première ferme par l'adjonction d'un enclos nord mais aussi d'un enclos sud dont le tracé est repris à la phase suivante. De cette période date aussi un enclos à bestiaux installé au nord de l'habitat, en bordure de zone humide.

Une troisième phase se traduit par une réorganisation du site et l'installation, au début du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère, d'un habitat d'une surface voisine de 3 hectares dont les limites deviennent monumentales.

Depuis 2001, les travaux concernent plus particulièrement cette phase car ils s'attachent à mieux connaître la nature et l'organisation de l'enclos central que l'on pense être le coeur du site. Il est protégé à l'ouest par un talweg important, au nord et au sud par un fossé (repéré sur plus de 160 mètres vers l'est).

La partie centrale du site se compose de deux entités aux vocations différentes : Un enclos de 1400m<sup>2</sup> de superficie dont l'occupation est assez lâche et, vers l'est, un secteur densément utilisé, où se développent des activités domestiques et artisanales. On sait que cet espace est mis en place dans un second temps, au début du second siècle av. J. C. L'ensemble atteint 2600m<sup>2</sup>.

Durant le nouveau programme triennal engagé en 2004, l'étude de l'espace central, pris dans sa globalité, doit être achevée. Au cours de la dernière campagne, la fouille a concerné l'angle nord est de cet enclos.

Bien entendu, la stabilité de l'habitat sur une surface restreinte entraîne inévitablement des chevauchements de structures de plusieurs phases d'utilisation.

Il n'est donc pas surprenant de découvrir un nouveau souterrain sectionné par le fossé de limite de l'enclos est. Sa situation, à l'est de l'enclos du début de La Tène ancienne s'intègre dans la logique de l'implantation des souterrains à Inguiniel.

Il associe une galerie boisée et trois salles souterraines détruites par le fossé. Sa construction est classique par rapport à ce que l'on connaît sur le site. Elle permet cependant de bien mettre en valeur la technique de réalisation de la structure, par le creusement de deux puits aux extrémités. Celui situé au sud rapidement comblé est un puits de creusement, le puits nord devient le puits d'accès. Son comblement date la condamnation de la structure. Le mobilier provient exclusivement de ce puits d'accès. Il est assez exceptionnel avec un ensemble de céramiques datées du début de La Tène ancienne et une petite fibule longue de 28 mm, en fer à timbale sur pied. Cet objet, en cours de restauration est un marqueur très précieux et confirme bien une datation de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

par la prééminence quantitative de l'un puis de l'autre des types d'organisation spatiale décrits. Il est ainsi possible de constater, durant La Tène finale, le passage progressif de système d'enclos associant une ferme et un enclos agro-pastoral situé à distance sur des terrains hydromorphes, à un enclos d'établissement inséré dans un parcellaire nucléaire organisant des prés et des pâtures.

Les différentes évolutions apparaissent donc obéir à des rythmes différents, entre un changement de l'organisation des établissements ruraux amorcé bien avant la conquête et qui se poursuit au-delà, et des événements plus ponctuels comme l'abandon apparent des établissements les plus importants et le déplacement spatial du cœur des fermes. A partir de l'époque augusto-tibérienne, alors qu'un déplacement de l'habitat est observé de manière assez systématique, des transformations dans l'organisation de ces fermes reconstruites sont aussi constatées. Ces dernières apparaissent structurées par des enclos rectangulaires de plus grande superficie, de l'ordre d'un hectare et plus, comportant parfois une partition isolant l'habitat du reste de l'espace enclos. Les parcellaires nucléaires, identifiés par les fossés, disparaissent progressivement dans l'entourage immédiat de l'établissement rural. L'organisation du territoire exploité semble donc se transformer alors que perdurent les grandes caractéristiques des fermes gauloises. Le mode de construction prédominant demeure le bâtiment à poteaux plantés mais des édifices en terre et bois sur solins de bois sont parfois découverts. Ce type d'établissement rural continue à être créé tout au long du I<sup>er</sup> s. de notre ère mais paraît progressivement abandonné au milieu du II<sup>ème</sup> s. de notre ère. Parallèlement, les premiers établissements ruraux qualifiables de *villa* apparaissent, précurseurs d'une nouvelle organisation des exploitations agricoles, avec leur habitat sur fondation maçonnée avec galerie de façade et des bâtiments agricoles alignés de part et d'autre d'un espace de cour. Ils peuvent être interprétés comme la première étape de construction de l'architecture de la *villa* gallo-romaine. Ils traduisent en effet l'adoption d'un certain nombre de traits culturels romains comme la galerie de façade, la toiture en tuile ou l'enduit à la chaux. L'organisation spatiale des constructions devient progressivement plus rigoureuse mais reste fondamentalement basée sur l'enclos des fermes précédentes. Ils annoncent les transformations des campagnes tout au long du Haut-Empire : réduction du nombre d'exploitations, développement de parcellaires étendus à partir d'éléments de voiries, diversifications des activités avec l'apparition de productions artisanales,...

## DEUX SITES DE STOCKAGE À BAZANCOURT - POMACLE, EN CHAMPAGNE CRAYEUSE.

VINCENT DESBROSSE

### Présentation du projet et des opérations

La construction d'une distillerie par le groupe sucrier Cristal Union est à l'origine d'opérations d'archéologie préventive sur les communes de Bazancourt et de Pomacle, en Champagne crayeuse. Le diagnostic réalisé en 2003 fut suivi d'une fouille menée durant les mois de juillet et d'août 2004. Deux sites furent décapés à cette occasion. Le premier est un site protohistorique de stockage. Le second, daté par la céramique du Hallstatt C voire du Hallstatt D1, est remarquable quant à ses systèmes de palissade et son organisation très stricte. L'étude de ces deux sites se poursuit actuellement.

### Des sites localisés dans une vallée de Champagne crayeuse

Les villages de Bazancourt et de Pomacle sont implantés dans la partie septentrionale de la Champagne crayeuse à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Reims. Les 45 ha concernés par les aménagements sont situés de part et d'autre d'un ru s'écoulant, du sud vers le nord, sur 2,5 km, avant de se jeter dans la Suippe. Rarement, jusqu'alors, une telle surface avait pu être sondée à proximité d'un cours d'eau de Champagne crayeuse.

### Les opérations archéologiques

Les 8 indices de site révélés par les sondages ont tous livré des traces d'occupation protohistorique. Cependant, le peu de matériel, notamment céramique, retrouvé n'a pas permis de proposer une datation précise pour chacun d'entre eux.

### Site 2 "Sur les Petits poissons": un site de stockage protohistorique

Le site est implanté dans la partie haute d'une petite croupe descendant en pente douce vers le ru. Ce dernier coule à 400 m à l'ouest du site. 0,8 ha a été ouvert.

Le décapage n'a probablement permis de saisir que la limite ouest du site. Toutefois ce dernier semble refléter une organisation linéaire. Si l'on admet que les ensembles de trois poteaux sont les restes de bâtiments à 4 poteaux porteurs dont l'érosion a tronqué le plan, on totalise alors 20 bâtiments.

Aucune fosse contemporaine de l'occupation n'a été découverte. Les tessons proviennent donc des trous de poteau. Pour l'instant, aucune datation fiable ne peut être proposée eu égard à la faible quantité de mobilier céramique.

### Site 3 "La Large Eau"

Il se développe à 300 m au sud du site précédent et à 250 m à l'est du ru. Un décapage de 2,7 ha a permis d'appréhender le site dans sa totalité. Il bénéficiait d'un état de conservation remarquable, essentiellement dû à sa localisation en bas de pente. En outre l'absence d'occupations ultérieures a facilité la lisibilité du plan.

Il s'agit d'un site enclos. Des tranchées de palissade délimitent au nord, à l'ouest et partiellement au sud une surface de plus d'un hectare. Les fosses sont pratiquement absentes de cet espace. En revanche, les creusements d'une soixantaine de constructions ont été observés. Pour l'essentiel, il s'agit de plans de bâtiments à quatre poteaux porteurs de type grenier. Leur disposition en lignes est loin d'être aléatoire et témoigne d'une organisation réfléchie.

Sur ce site, les entrées ne sont pas marquées par une simple interruption de la palissade, mais elles bénéficient d'aménagements leur donnant un caractère monumental. En dépit d'une ossature identique, chaque entrée à un plan unique.

## RECHERCHES SUR LA NAISSANCE DE L'URBANISATION EN LOIRE MOYENNE À LA FIN DE L'ÂGE DU FER

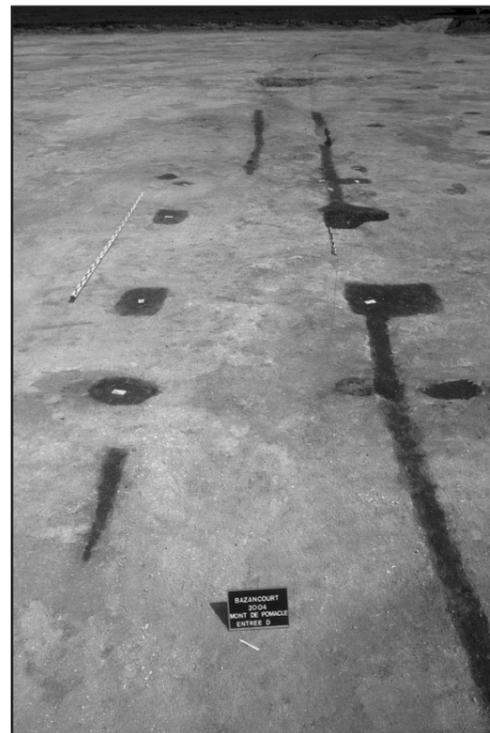
**JEAN-MARIE LARUAZ \***  
Doctorant, LAT, UMR 6173 CITERES  
Université Fr. Rabelais (Tours, 37)

La céramique recueillie permet de dater le site du Hallstatt C (étude en cours de Marion Saurel / Inrap). En revanche, elle est trop peu abondante pour permettre un phasage de l'occupation. Néanmoins les recoupements stratigraphiques prouvent que les aménagements occidentaux sont les plus récents.

Les palissades, les systèmes d'entrée monumentaux, l'ordonnancement rigoureux qui a présidé à l'implantation des bâtiments reflètent le statut très particulier de ce site. Il convient donc désormais de le replacer dans son contexte régional.



vue générale de l'entrée D (cliché V. DESBROSSE / Inrap)



vue de détail de l'entrée D depuis le sud  
(cliché V. DESBROSSE / Inrap)

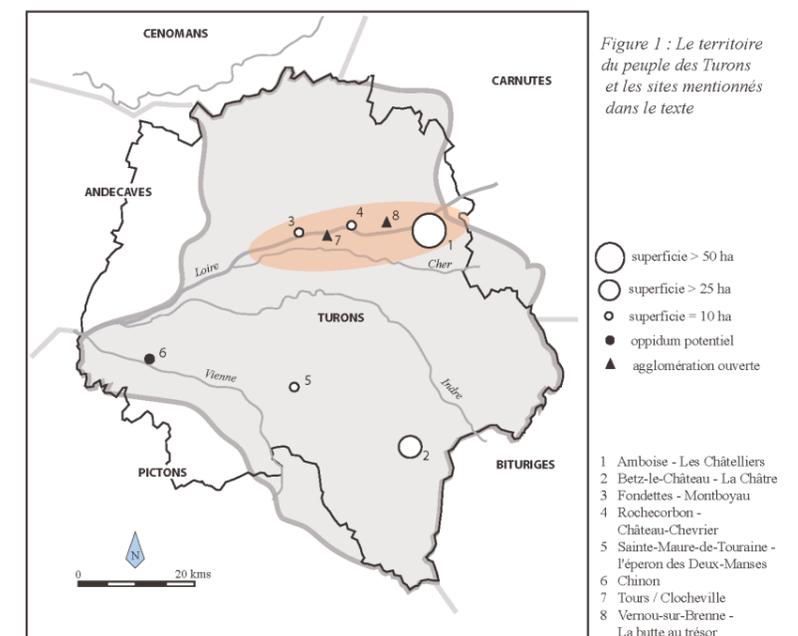
### Contexte de recherche

Cet exposé fait suite à deux années de recherches menées à l'université Fr. Rabelais de Tours sous la direction de O. Buchsenschutz. Il concerne la naissance de l'urbanisation en Loire moyenne à la fin de l'âge du Fer et plus particulièrement l'*oppidum* des Châtelliers situé à Amboise. Cette étude a débuté par une maîtrise intitulée " les *oppida* du département de l'Indre-et-Loire " (LARUAZ 2003). L'exercice consistait à reprendre l'ensemble de la documentation (sources anciennes et documents de fouilles) et de vérifier sa validité scientifique afin de parvenir à la détermination d'un corpus fiable des *oppida* du département. Les limites de la zone d'étude avaient l'avantage de correspondre approximativement à celles du territoire du peuple des Turons (d'après les limites du diocèse). Il s'agissait également d'apporter des éléments nouveaux pour des sites qui étaient, dans l'ensemble, très mal connus.

Les sources faisaient état d'un certain nombre de sites qualifiés d'*oppidum*, mais après un premier tri le corpus se restreint très rapidement. Tout d'abord certaines enceintes d'une superficie souvent inférieure à 1 ha s'avèrent être médiévales. D'autres, traditionnellement datées de l'âge du Fer et de dimensions comparables, furent également écartées. Des enceintes aux dimensions plus conséquentes n'ont pas été prises en compte car il s'agissait manifestement de camps néolithiques. Ils se trouvent majoritairement dans le voisinage du Grand-Pressigny. Les sources anciennes faisaient également état d'une origine gauloise pour les principaux châteaux tourangeaux : Chinon, Langeais, Loches et Amboise. De ceux-ci, seul le plateau des Châtelliers à Amboise a livré des vestiges d'une occupation celte. Pour finir, les érudits de la Société Archéologique de Touraine de la fin du XIX<sup>e</sup> s. ont signalés quelques enceintes qui elles, répondent à des critères discriminants.

Sur l'ensemble du corpus, seul cinq sites ont été retenus (figure 1) et leur comparaison démontre qu'ils ne sont pas très homogènes. Trois occupations ont des caractéristiques semblables : il s'agit d'éminences, dont le rempart enclos environ 10 ha (Montboyau à Fondettes, Château-Chevrier à Rochecorbon et l'éperon des Deux-Manses à Sainte-Maure-de-touraine). Le plateau des Châtelliers à Amboise se distingue par sa taille (50 ha). Le dernier, quand à lui, possède de telles spécificités que son statut est encore indéterminé (la Châtre à Betz-le-Château).

L'étude de la répartition des sites à l'aide de techniques telles que les polygones de Thiessen ou des cercles d'influences (ici proposés de 15 km de rayon), ont permis la mise en évidence de plusieurs faits. Tout d'abord, l'absence notable d'*oppida* reconnus dans le nord et l'ouest du département. L'hypothèse d'un *oppidum* à " Chinon " prend une certaine valeur à cette lumière. Ensuite la similitude de distance qui sépare l'*oppidum* Biturige de Murs



et celui de Betz-le-Château par rapport à leur frontière commune (environ 10 km). Mais enfin et surtout, la densité qui caractérise la zone de confluence entre la Loire et le Cher, objet du DEA.

### L'oppidum des Châtelliers à Amboise

Le DEA avait pour ambition de faire valoir l'intérêt de cette zone et sa capacité à développer un sujet de thèse (LARUAZ 2004). La principale difficulté fut de réunir l'ensemble de la documentation concernant le site d'Amboise (figure 2). Cité par Sulpice Sévère et Grégoire de Tours, puis dans des écrits d'érudits médiévaux et modernes, cet *oppidum* est dans l'état actuel des connaissances le site majeur du territoire des Turons et le seul à pouvoir prétendre au titre de capitale de cité avant la création de Caesarodunum/Tours au tournant de notre ère (pour peu que le territoire des Turons est bien fonctionné sur ce schéma couramment admis).

Malgré les multiples découvertes effectuées au XIX<sup>ème</sup> s. (statue au torse, monnaies, amphores, etc.), le site ne bénéficia pas d'une renommée nationale. C'est seulement suite aux nombreux projets de lotissements dans les années 50 que des fouilles de sauvetage furent entreprises. Retenons notamment l'action bénévole d'A. Peyrard, qui fouilla de 1977 à 1986. Le résultat de ses fouilles constitue encore aujourd'hui le principal apport à la connaissance de ce site. Désormais l'Inrap intervient régulièrement. Outre sa taille, les singularités qui distinguent cet *oppidum* à l'échelle territoriale, et régionale, sont l'ancienneté de son occupation et son prolongement sous forme de *vicus* durant au moins les deux premiers siècles de l'empire. Les occupations antérieures sont attestées par les vestiges d'une station néolithique et par les découvertes ponctuelles de plusieurs artefacts de l'âge du Bronze (dont un important dépôt d'armes et d'objets en bronze). Fait particulièrement intéressant pour notre propos, une datation C14 réalisée pour le premier état du rempart date celui-ci de 410 av. n.è. L'établissement d'un rempart dès La Tène ancienne est avéré sur moins d'une dizaine d'*oppida* en France. Concernant le *vicus ambacia*, les fouilles ont mis en évidence la présence de nombreuses activités artisanales et d'un important sanctuaire. L'un des deux *fana* de la zone cultuelle est, avec ses 36 m de large, l'un des plus grands de région Centre. Quand à l'éventuel rôle de capitale qu'Amboise aurait pu tenir sous l'indépendance, rappelons plusieurs points : l'absence de sites ayant une importance au moins aussi comparable (du moins à l'heure actuelle) et la présence d'un éventuel atelier monétaire (supposé par la découverte de plusieurs fragments de moules à alvéoles). L'ancienneté de sa fréquentation et l'éventuelle présence d'un sanctuaire dès la période gauloise (information orale) paraissent également être de bons indices. Pour finir, notons que la distance qui sépare Amboise de Tours/Caesarodunum est comparable à celle qui existe entre Bibracte et Autun.

### Les autres sites

Outre l'*oppidum* d'Amboise, cette zone d'environ 30 km de long comprend également deux autres *oppida* et deux sites ouverts. Les deux *oppida* sont Rochecorbon et Fondettes, sites méconnus mais dont le potentiel est indéniable. Le premier possède très vraisemblablement un *murus gallicus* et une hypothétique structure de type *vierekschanze*. Le second a livré du mobilier protohistorique et antique à la fin du XIX<sup>e</sup> s., ainsi que deux trésors durant la seconde guerre mondiale (l'un monétaire, le second constitué de rouelles). La nature des deux sites ouverts reste encore problématique. Le premier, mis au jour à l'occasion des fouilles préventives à la construction de l'hôpital Clocheville de Tours, a livré de très nombreux vestiges fauniques, céramiques, des témoignages d'artisanat, ainsi que de nombreuses structures fossoyées. Sa découverte remet en question un certain nombre d'idées préconçues sur l'origine et le développement du site de Tours. Le second quand à lui, situé à Vernou-sur-Brenne (au lieu-dit La Butte du Trésor), est connu par deux fouilles de sauvetages. La première, effectuée dans les années 70, a permis la découverte d'une vaste fosse contenant une grande quantité de céramique, d'amphores Dressel 1A (au moins 40 individus), de mobilier métallique (dont une fourchette à chaudron), et également d'artefacts témoignant de la présence d'artisans (pesons, creuset de bronzier et déchet de coulée). La seconde fouille, non publiée, aurait livré deux autres fosses dont le mobilier serait comparable.

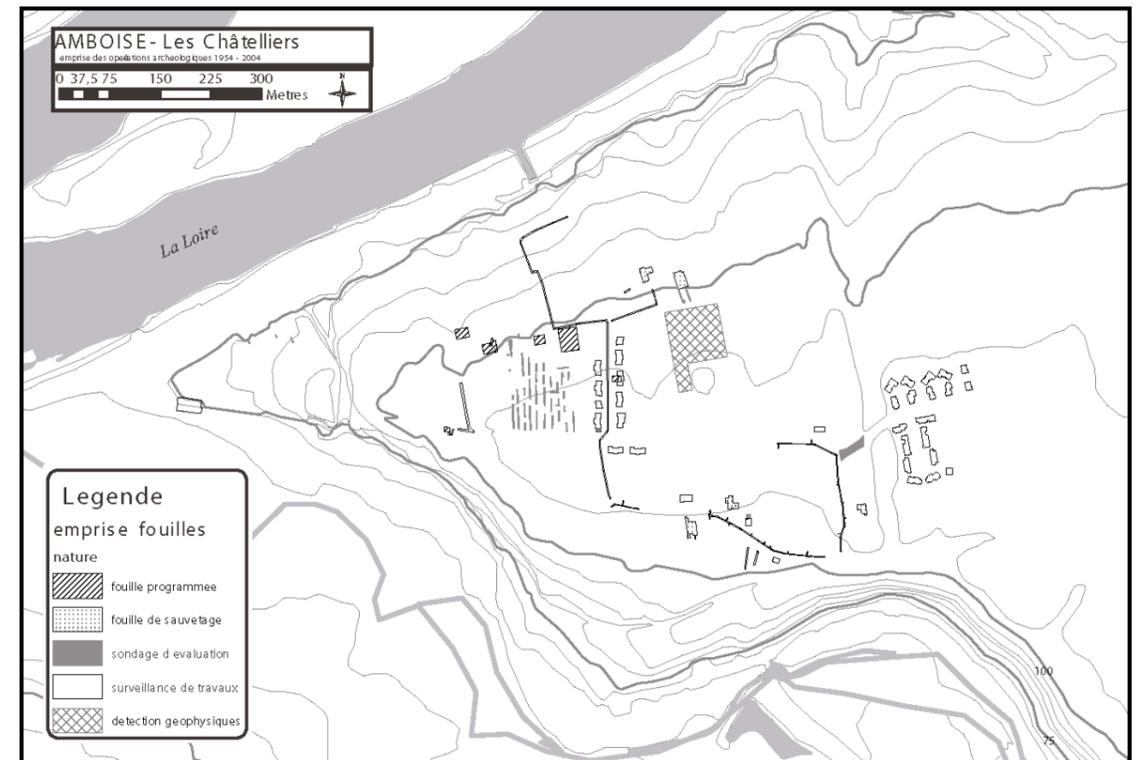


Figure 2 : L'oppidum des Châtelliers à Amboise, récapitulatif des opérations (1954-2004)

### Conclusion

Le département de l'Indre-et-Loire, longtemps délaissé par la recherche, possède incontestablement des vestiges du second âge du Fer intéressants du point de vue scientifique ; et plus particulièrement dans l'optique d'une réflexion sur les processus d'urbanisation, grâce à la diversité des sites établis dans la zone de confluence de la Loire et du Cher. C'est pourquoi ces recherches sont prolongées dans le cadre d'une thèse intitulée : Naissance de l'urbanisation en Loire moyenne à la fin de l'âge du Fer : l'*oppidum* d'Amboise et son contexte régional. Les objectifs seront la normalisation des données anciennes et l'apport de nouvelles connaissances par des sondages, des détections géophysiques et la fouille du sanctuaire.

### Bibliographie

**LARUAZ 2003** : Laruz J.-M.- *Les oppida du département de l'Indre-et-Loire*, Mémoire de maîtrise, université de Tours, 2 vol.

**LARUAZ 2004** : Laruz J.-M.- *Naissance de l'urbanisation en Loire moyenne à la fin de l'âge du Fer*, Mémoire de DEA, Université de Tours, 2 vol.

## LA STRUCTURE 4 DU SITE DU " TRAVOIR " À MONTIERCHAUME (INDRE), PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE ARCHITECTURALE EN COURS.

**JEAN-PHILIPPE CHIMIER**

INRAP, UMR 6173 CITERES LAT

**GAËLLE ROBERT**

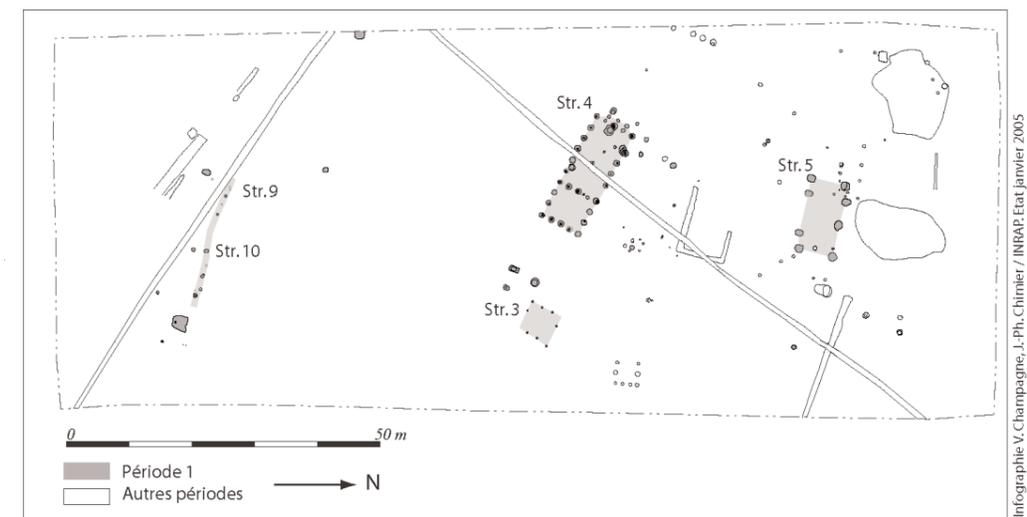
INRAP

L'extension de la zone industrielle de la Malterie à Montierchaume (Indre) a conduit le Service Régional de l'Archéologie de région Centre à mettre en œuvre une fouille préventive sur le site antique du " Travoir ", préalablement détecté lors d'une prospection mécanique (DJEMMALI, PAUTRAT 2002).

La commune de Montierchaume se situe à une dizaine de kilomètres au nord de Châteauroux, en Berry, sur le territoire des Bituriges Cubes durant l'Antiquité.

La fouille a livré le plan d'un bâtiment augustéen (la structure 4) qui présente une architecture originale, de tradition indigène. L'étude du site est toujours en cours à cette date en janvier 2005 ; l'étude des bâtiments et de leur restitution architecturale en constitue l'une des problématiques principales (CHIMIER *et al.* à paraître).

Le décapage couvre une surface de 9000 m<sup>2</sup>, où 205 faits ont été enregistrés. Seule une partie du site a été mise au jour. 4 périodes d'occupation ont été identifiées, elles couvrent l'Antiquité et le Moyen-Âge. La structure 4 appartient à la période 1, datée par le mobilier céramique du dernier quart du I<sup>er</sup> siècle av. n. è.



1. "Le Travoir" (Montierchaume - 36). Plan général du site, période 1.

Plus de 75 faits sont actuellement attribués à la période 1. Il s'agit de trous de poteau, dont certains s'organisent en structures (Str. 4, 5 et 3), et d'aménagements annexes (foyers, silos...). La structure 4 semble constituer l'élément central du site à la période 1, les autres occupations lui étant périphériques. Aucun système d'enclos n'a clairement été mis en évidence, ni lors de l'évaluation, ni lors de la fouille. Cependant, les séries de poteaux situées au sud du décapage pourraient être interprétées comme les vestiges d'une palissade, fortement érodée (Str. 9 et 10).

La structure 4 correspond à un grand bâtiment à nef unique. Il est constitué de 32 poteaux formant un plan de 18 x 6,50 m, correspondant à un édifice de 117 m<sup>2</sup>. Un refend partage le bâtiment au tiers de sa longueur en deux espaces (modules 1 et 2). Les parois nord et sud du module 1 présentent une parfaite symétrie, qui ne se retrouve pas dans le module 2. Cependant, le côté sud du module 2 présente les mêmes écartements entre les poteaux que ceux des côtés sud et nord du module 1 (soit 2 m). La paroi nord du module 2 présente une configuration différente : l'écartement

**OVINS ET RAPACES :  
DES DÉPÔTS D'ANIMAUX À ORLÉANS (LOIRET)**

**PASCAL JOYEUX**

INRAP Orléans

AVEC LA COLLABORATION DE

**HERVÉ HERMENT, STÉPHANE FRÈRE ET SANDRINE RIQUIER**

INRAP

Le niveau d'atelier, déterminé par l'assise du foyer, est apparu à 1,50 m de profondeur, avec une distribution cohérente de certains éléments de l'attirail du bronzier : un pied et un col d'amphore, en position verticale, ayant pu servir respectivement de récipient et de support et, entre autres, un couteau, un ciseau à métaux et plusieurs creusets.

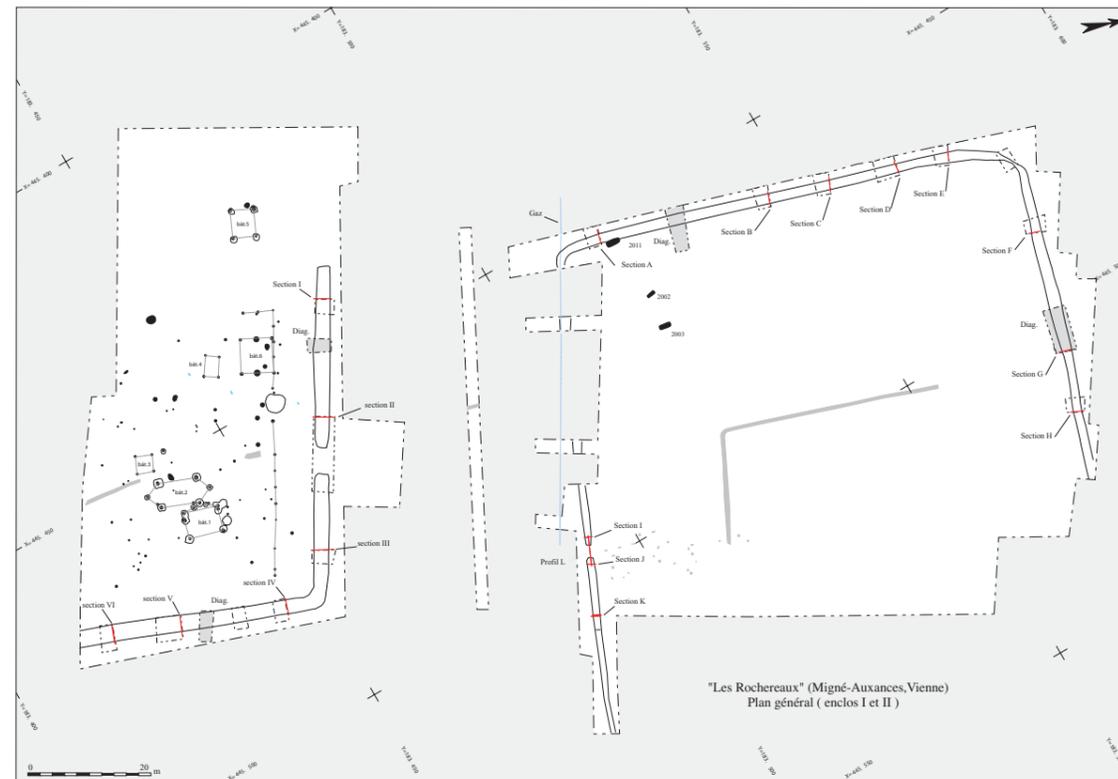
Parmi le mobilier archéologique fourni par les couches du niveau d'atelier et celles qui le scellent on note :

- 152 creusets de profil conique inversé et munis d'un bec verseur, mesurant environ 5,5 cm de diamètre et de haut.
- 39 flans monétaires en alliage cuivreux, isolés ou groupés en chapelets de 2, 3 et 4.
- 1.700 grammes de déchets de coulée

Deux monnaies en alliage cuivreux, identifiées J. Hiernard, présentent un cheval regardant vers l'arrière. Elles ont été récupérées dans le remplissage du fossé nord de l'enclos I et dans une des couches d'abandon de la fosse atelier. Ce type de monnaie est bien connu dans le territoire des Pictons.

L'étude des amphores, réalisée par L. Benquet, apporte les premiers éléments de datation : "Après l'étude de ce lot d'amphores, il semble que la durée d'occupation de la ferme indigène de Migné-Auxances ne perdure pas plus de 50 ans. La présence simultanée des trois types d'amphores: gréco-italique, D1 et de transition dans la fosse atelier en stratigraphie inversée permet de proposer un début d'activité dans les années 130 av. J.-C. La présence de lèvres type D1B dans les fossés de l'enclos I indique une datation finale au cours du premier tiers du I<sup>er</sup> av. J.-C. Cette fourchette chronologique est justifiée par la présence en égale proportion des GRI, transition et D1 qui cohabitent au cours de troisième quart du II<sup>ème</sup> s. av. J.-C. et le faible pourcentage de D1B, forme qui apparaît au cours du premier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C."

L'étude du mobilier archéologique est en cours ainsi que la réflexion sur les données archéologiques fournies par la campagne de fouilles, pour l'élaboration du Document Final de Synthèse.



"Les Rochereaux" (Migné-Auxances, Vienne) Plan général (enclos I et II)

Relevé topographique : R. BERNARD / INRAP. DAO : S. DALLE / INRAP

La fouille du 8-10 rue Porte-Madeleine à Orléans (Loiret) s'est déroulée en novembre et décembre 2004. Elle fait suite à un diagnostic archéologique réalisé par Dominique Canny (Inrap) en février 2003. Les éléments présentés se rapportent aux deux derniers siècles avant J.-C. Pour cette période, les connaissances sur Orléans commencent à se préciser, grâce notamment aux travaux de Thierry Massat, qui font suite à des chantiers d'archéologie préventive récents, qui ont été l'occasion de relire les découvertes plus anciennes.

L'agglomération, au II<sup>e</sup> s. avant notre ère, se localise dans l'hyper centre orléanais, avec quelques extensions marquées le long d'axes de circulation (Fig.1). Le site fouillé cet hiver se trouve le long d'un de ces axes, en direction de l'ouest.

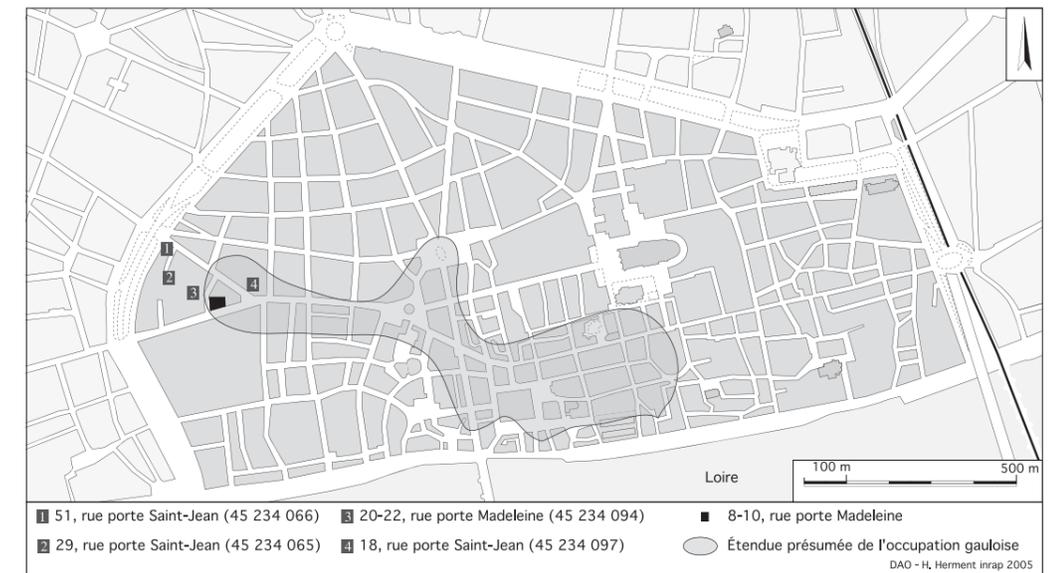
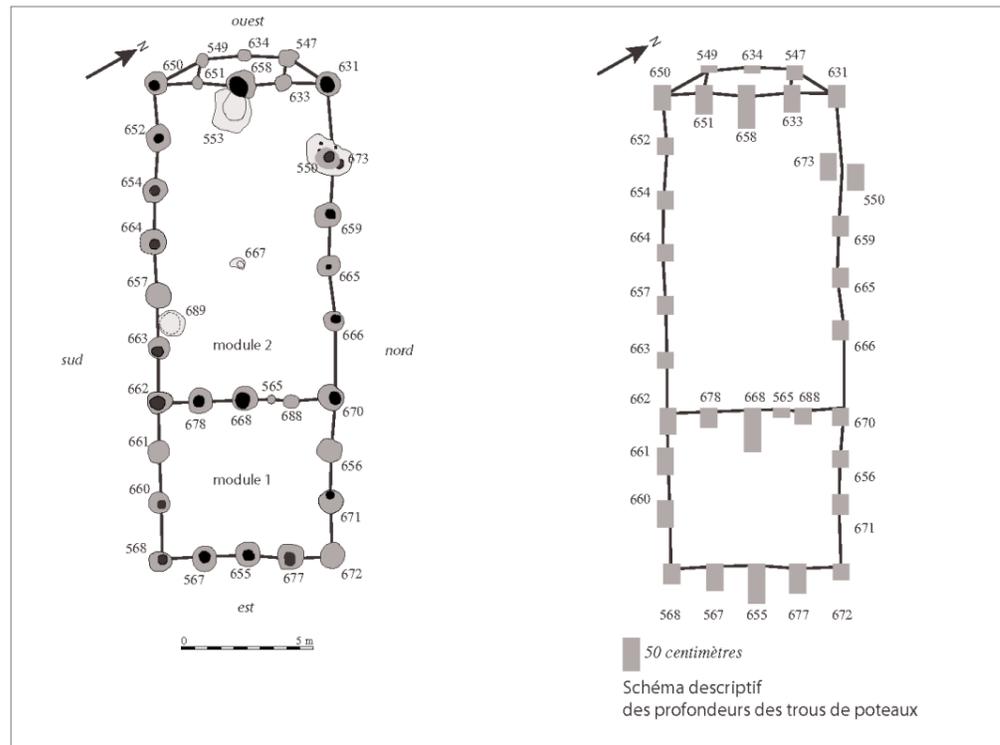


Figure 1 : Localisation des opérations du quartier ouest.

Dans ce secteur, plusieurs interventions archéologiques ont eu lieu ces dernières années (Fig.1). Seules deux d'entre elles ont livré des vestiges de cette période. Au 20-22 de la rue Porte-madeleine, un four domestique du I<sup>e</sup> siècle avant J.-C ; a été mis au jour, totalement isolé. Au 18 rue Porte Saint-Jean, ce sont trois sépultures d'enfants qui ont été mises au jour. Orientées sensiblement sud-nord, elles concernent des individus dont l'âge varie de 0 à 5 ans. Le mobilier qui accompagne ces individus indique une datation de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Ces sépultures sont localisées au sud d'un fossé bordé d'une palissade. Au nord se développe un espace qui a peut-être une vocation artisanale (présence de scories, parois de four et céramique fondue dans les comblements de poteaux).



2. "Le Travail" (Montierchaume - 36). Plan de la structure 4.

est de 3 m aux extrémités (entre F670 et F666, et entre F673/550 et 631), mais reste de 2 m dans la partie centrale.

Les poteaux des pignons et du refend montrent une régularité dans leur disposition ainsi que des différences de profondeur. Cette dernière est décroissante, du poteau central vers les piliers latéraux. Cette disposition suggère une construction sur poteaux plantés à faîtière porteuse, la profondeur des trois poteaux axiaux étant très nettement plus marquée que celle des latéraux. Les poteaux des tierces montrent aussi un creusement plus important, quoique moindre que celui des éléments centraux.

Les poteaux F549, F634 et F547 délimitent une abside accolée au mur ouest du bâtiment.

Trois autres faits peuvent être associés au bâtiment : F553 correspond à un foyer légèrement excavé, F689 à un silo et F667 à une petite surface indurée et rubéfiée, peut-être un foyer très arasé. Les recoupements entre certains faits montrent que le bâtiment a pu subir au moins un réaménagement.

Le plan, très lisible, conduit à travailler sur la restitution architecturale du bâtiment. Plusieurs hypothèses sont en cours d'étude, elles ont pour principal objectif de s'interroger sur la faisabilité des modes et techniques de construction mis en œuvre ainsi que sur la fonction du bâtiment.

Ce modèle de grand bâtiment constitue un apport important à la connaissance de l'habitat biturige. Il s'agit d'un plan original qui figure parmi les plus grands découverts. Une première recherche documentaire n'a livré qu'un seul élément comparable, quoique de dimensions plus modestes. Il est situé en territoire carnute, sur le site du " Bas des Touches " à Saumeray (Eure-et-Loir ; HAMON 1996). La pauvreté de la documentation archéologique pour ce type de vestiges en région Centre conduit à élargir la recherche en dehors de cette zone et à présenter ce travail préliminaire dans le cadre de ces journées d'étude.

#### Bibliographie

**CHIMIER et al. à paraître** : Chimier J.-Ph. – *Montierchaume* (36), " *Le Moutru* " et " *Le Travail* ", document final de synthèse, INRAP, SRA Centre, Orléans.

**DJEMMALI, PAUTRAT 2002** : Djemmali N.-E., Pautrat P. – *Montierchaume " Chemin de La Flewandrie "*, " *Le Moutru* ", " *Le Travail* ", Rapport de diagnostic archéologique, INRAP, SRA Centre, Orléans.

**HAMON 1996** : Hamon T. – *Saumeray " Le Bas-des-Touches "*, *Alluye " La Pierre Aiguë "*, document final de synthèse (01/09/92 – 31/07/92), SRA Centre, Orléans.

## UN ATELIER DE BRONZIER SPÉCIALISÉ DANS LA FABRICATION DE FLANS MONÉTAIRES DANS UN HABITAT RURAL DU IIE ÂGE DU FER. LES ROCHEREAUX, MIGNÉ-AUXANCES (VIENNE).

ASSUMPCIÓ TOLEDO I MUR  
INRAP

Le site, repéré en juillet 1989, lors d'une mission de photographie aérienne d'Alain Ollivier, avait fait l'objet, début 2004, d'une campagne de diagnostic sous la responsabilité de J.-M. Beausoleil.

La campagne de fouilles archéologiques préventives sur l'habitat rural du Iie âge du Fer s'est déroulée du 6 septembre au 29 octobre et du 15 au 19 novembre 2004.

Le décapage de 9.000 m<sup>2</sup>, a dévoilé les plans partiels de deux enclos trapézoïdaux. À remarquer que le site a subi une forte érosion ; seules les structures en creux sont conservées.

L'enclos I, reconnu sur une surface d'environ 3.500 m<sup>2</sup>, entoure les vestiges de l'habitat. En revanche, l'intérieur de l'enclos II, dont la surface décapée atteint les 5.000m<sup>2</sup>, est dépourvu de toute trace de construction. Ce qui nous permet de le rattacher au parcage du bétail.

L'enceinte d'habitat se caractérise par un fossé délimitant les côtés nord, oriental et, très probablement, le côté sud. L'entrée principale de cette enceinte se situerait, donc côté ouest, marquée par l'arrêt du fossé, le retour de la palissade vers le sud et la présence d'un bâtiment "extra-muros", situé juste en face de ce retour. Côté nord, le fossé est doublé d'un talus et d'une palissade.

L'interruption du fossé nord pour l'enclos I et du fossé sud pour l'enclos II, ouvre des accès secondaires, facilitant la circulation entre les deux.

À l'intérieur de l'enclos I, les caractéristiques des trous de poteaux définissent deux types de bâtiments : les bâtiments à charpente lourde avec des poteaux insérés dans des fosses d'environ 1 m de diamètre et les bâtiments à charpente légère, comme en témoignent les trous de poteaux dont le diamètre ne dépasse pas les 0,50 m.

Le plan de masse des trous de poteaux dévoile une distribution réfléchiée des bâtiments. Les bâtiments à charpente lourde et d'une surface dépassant les 20 m<sup>2</sup> occupent des places prééminentes. Ils se localisent du côté oriental de l'enclos I, bien visibles depuis l'entrée principale ou bien, à l'extérieur de l'enceinte, en face du retour de la palissade, dans une position de gardiennage. La répartition des bâtiments à charpente légère et d'une surface de moins de 10 m<sup>2</sup> semble plus aléatoire.

La découverte d'un atelier de bronzier souterrain, spécialisé dans la fabrication des flans monétaires, situé dans l'alignement de la palissade à l'intérieur de l'enclos I, en fait un site exceptionnel.

En effet, une fosse de 2,30 m de diamètre à l'ouverture et profonde de 2,10 m a été aménagée pour l'installation de l'atelier métallurgiste. Deux couches bien différenciées remblaient le fond de la fosse. La couche inférieure est constituée de gros blocs et de plaquettes calcaires et forme une sorte de vide sanitaire permettant d'absorber l'humidité. Elle est recouverte par une couche de matrice argileuse qui forme le sol de l'atelier. Cette couche argileuse comportait deux moitiés d'amphores du type Dressel 1A, déposées à des endroits stratégiques : à l'angle formé par le fond et la paroi et au centre de la fosse où va être installé le radier du foyer de fonderie.

Le foyer de fonderie se caractérise par la présence d'un dôme constitué par un feuilleté de couches charbonneuses et cendreuses, d'une épaisseur de 0,20 m, produit de son utilisation. Situé au centre de la fosse, il mesure 0,90 m de diamètre à la base. Sa position centrale libère une bande périphérique de 0,80 m de large où s'affairaient l'artisan et probablement un assistant ou apprenti.

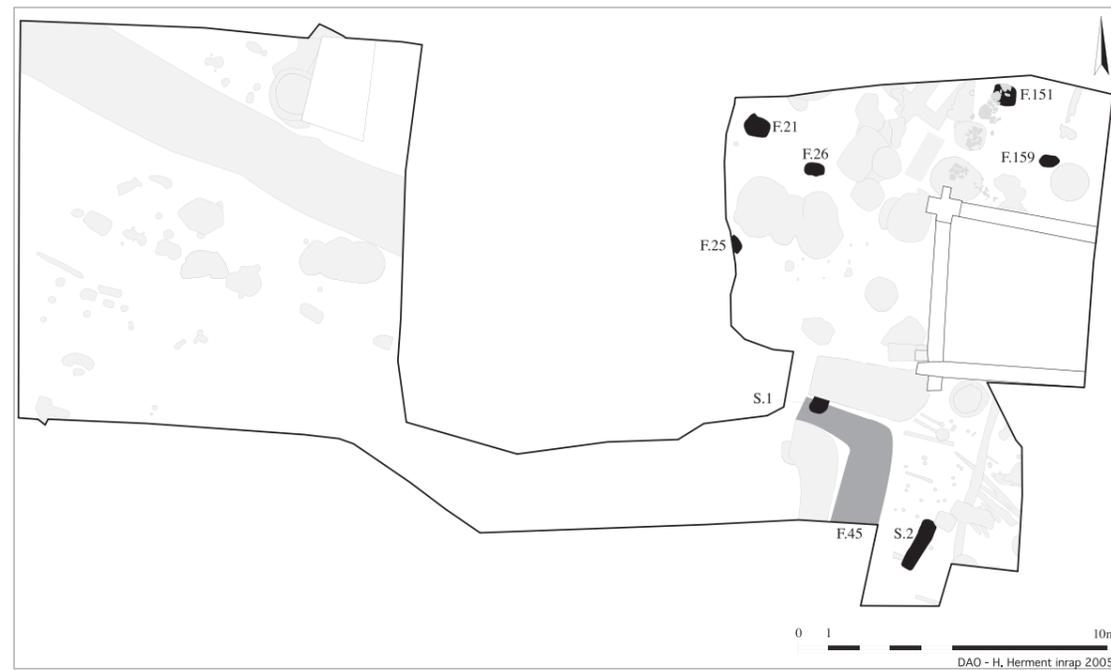


Figure 2 : Localisation des structures (IIe/le siècle avant Jésus-Christ).

La fouille du 8-10 rue Porte-Madeleine a mis en évidence trois types de structures pour la période étudiée ici (Fig.2) :

- Un fossé (Fig. 2 : F.28) : il forme un angle, et son tracé exact ne peut pas être restitué hors des emprises fouillées. Il s'agit d'un fossé ouvert, dont le comblement est réalisé dans la deuxième moitié du II<sup>ème</sup> s. avant notre ère au plus tard.
- Des sépultures : au nombre de deux, il s'agit de jeunes adultes (étude en cours), dont les corps sont accompagnés de vases (deux dans le premier cas (Fig. 2 et 3 : S.1), un dans le second (Fig.2 et 4 : S.2)). Elles sont orientées sud-ouest / nord-est. La datation, qui repose pour le moment sur l'étude céramique, indique la deuxième moitié du II<sup>ème</sup> s. avant notre ère.
- Des dépôts d'animaux (Fig. 2 et 5) : au nombre de quatre (peut-être cinq ?), ils se matérialisent sous forme de fosses de formes diverses et irrégulières. Dans deux cas, un squelette d'ovi-capridé a été retrouvé. Dans un cas, quatre squelettes de moutons (et des pattes à identifier) ont été mis en évidence. Une structure a livré une patte en connexion, mais elle est recoupée par une cave contemporaine, et on ignore s'il y avait un squelette entier à l'origine. Enfin, une fosse a livré trois squelettes de rapaces. Il s'agit de pygargues, un mâle au centre, une femelle de chaque côté. Les squelettes complets sont en connexion anatomique. Il semble qu'il s'agit de cadavres d'animaux déposés complets, au même moment dans le cas où ils sont plusieurs par fosse, et sans avoir subi de découpe. L'étude en cours devra cependant affiner toutes ces hypothèses. La datation de ces ensembles est mal assurée. Si l'on est certain qu'ils sont antérieurs à la période gallo-romaine précoce, on ignore s'ils sont proches dans le temps où s'ils prennent place sur une période longue. De même, leur possible contemporanéité avec les sépultures n'est pas assurée. Une datation par 14C après les études archéozoologique et anthropologique devrait permettre de trancher entre les différentes hypothèses.

Enfin, un élément mobilier (Fig. 6), découvert en position résiduelle dans un contexte postérieur, est vraisemblablement à rattacher à cette période. Il s'agit d'un fragment de statuette en alliage cuivreux. Ne nous est parvenue que la tête d'un personnage (hauteur environ 2,5cm), dont les traits semblent devoir être attribué au corpus iconographique gaulois.



Figure 3 : Sépulture 1.



Figure 5 : dépôt de trois pygargues dans la fosse F.151.

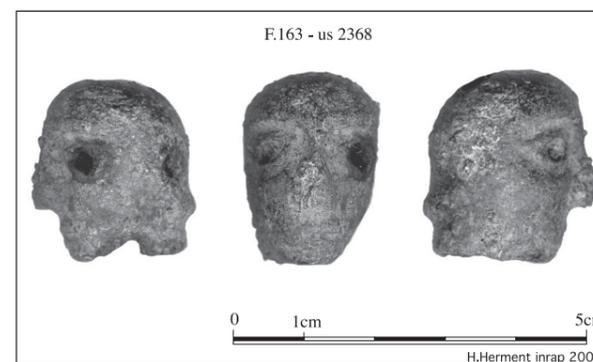


Figure 6 : Fragment de statuette en bronze.



Figure 4 : Sépulture 4.